

Face aux crises convergentes, un nouveau contrat social s'impose dans le domaine de la coopération au développement

**Déclaration du mouvement syndical à la réunion à haut niveau du CAD
15 novembre 2023**

La réunion à haut niveau 2023 du Comité d'aide au développement de l'OCDE intervient dans un contexte de crises multiples et convergentes qui ont entravé la reprise après la pandémie de Covid-19, exacerbé les vulnérabilités existantes et posé de nouveaux défis à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Les défis colossaux que nous devons relever en matière de développement appellent une réponse globale qui place la lutte contre la pauvreté et les inégalités au centre des politiques de développement, qui apporte des solutions solides et durables à la crise climatique et qui renforce la résilience pour faire face aux chocs à venir.

Pour les syndicats, cette réponse doit être ancrée dans un nouveau contrat social aligné sur l'ODD 8, **qui prévoit des emplois décents et respectueux du climat dans le cadre d'une transition juste, garantit les droits du travail et un salaire minimum vital, ainsi qu'une protection sociale universelle, et promeut l'égalité et l'inclusion.**

Un nouveau contrat social pour accélérer l'action sur le climat et le progrès dans la réalisation des ODD

À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et compte tenu de la lenteur des progrès décrits dans le Rapport sur les Objectifs de développement durable 2023, les efforts de coopération au développement doivent se concentrer sur des initiatives à fort impact qui contribueront à la réalisation des ODD en mettant fortement l'accent sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités, y compris la pauvreté des travailleurs. L'[Accélérateur mondial des Nations Unies pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes](#) est une initiative clé à fort impact, qui jouera un rôle fondamental dans l'accélération des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. **Les syndicats appellent les donateurs du CAD à soutenir fermement cette initiative et à apporter une aide ciblée dans les domaines suivants :**

- **Création d'emplois décents et respectueux du climat dans le cadre d'une transition juste**

Les pays ne devraient pas avoir à choisir entre l'action contre le changement climatique et la lutte contre la pauvreté. Les bienfaits d'une transition verte, quant à eux, devraient être mieux communiqués. Une transition verte devrait créer plus d'emplois que ceux qui sont perdus, cependant que les énergies renouvelables dans la plupart des régions du monde peuvent entraîner une réduction des coûts de l'énergie. Des emplois verts décents qui respectent les droits et garantissent un salaire décent sont essentiels pour sortir les gens de la pauvreté et combattre les inégalités. Ils constituent en outre un moteur de croissance économique durable. Investir dans des emplois décents au sein d'industries et de secteurs respectueux du climat qui bénéficient directement aux

populations, tels que le développement d'infrastructures, les soins et l'économie verte, est fondamental pour des économies et des sociétés plus durables.¹

- **Soutenir une transition juste dans la lutte contre le changement climatique**

En tenant compte « *des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décentés et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national* »², l'Accord de Paris reconnaît l'importance des travailleurs dans la lutte contre le changement climatique. **Les syndicats appellent les membres du CAD à soutenir une transition juste par le biais du financement climatique et de la mobilisation de fonds privés pour la lutte contre le changement climatique.** Le soutien au développement des compétences au travers de la formation et de l'éducation, le renforcement de la protection sociale et les plans pour des emplois décentés seront essentiels pour garantir des transitions justes négociées avec les représentants des travailleurs et des employeurs.

- **Formaliser l'économie informelle**

Plus de la moitié de la main-d'œuvre mondiale travaille dans l'économie informelle. La situation vulnérable et précaire de ces travailleurs fait d'eux les premières victimes des chocs économiques. La création d'emplois formels et l'amélioration du travail décent nécessitent un ensemble complet de mesures d'incitation et de mise en œuvre. **Des stratégies claires doivent être déployées par les membres du CAD afin de contribuer à la formalisation de l'économie informelle (conformément à la recommandation 204 de l'OIT) en vue d'étendre la couverture de la protection sociale à tous les travailleurs.** La formalisation de l'économie informelle et la prévention de la classification erronée des travailleurs aideront ces derniers à sortir de la pauvreté tout en contribuant positivement aux finances publiques grâce à l'augmentation des impôts et des cotisations de sécurité sociale.

- **Extension de la protection sociale et promotion d'un Fonds mondial pour la protection sociale**

La protection sociale a constitué la planche de salut pour les populations du monde entier lors de la pandémie de Covid-19. Indispensable pour renforcer la résilience face aux crises, elle joue en outre un rôle de stabilisateur économique en contribuant à la croissance, tout en servant de catalyseur à la mobilisation des ressources nationales. Le renforcement de la capacité des pays partenaires à financer leurs systèmes de protection sociale sera essentiel pour mettre en place des systèmes solides et durables. Or, les dépenses d'APD en matière de protection sociale sont actuellement extrêmement faibles par rapport à d'autres dépenses sociales telles que la santé et l'éducation. **Les syndicats appellent les membres du CAD à augmenter le financement de la protection sociale pour atteindre 7 % de l'APD d'ici 2030 et 14 % au-delà, et à soutenir la mise en place d'un Fonds mondial pour la protection sociale** qui permettra aux pays les plus pauvres de se doter de systèmes de protection sociale. Les membres du CAD devraient œuvrer à l'élaboration d'une recommandation sur le rôle de la protection sociale dans la résilience économique et sociale face aux crises.

¹ <https://www.ituc-csi.org/un-rapport-de-la-csi-demontre-le>

² https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

Mobiliser et aligner les financements sur les ODD et l'Accord de Paris

Les défis auxquels nous nous trouvons confrontés aujourd'hui exigent également des réponses fortes pour combler l'énorme déficit de financement des ODD et renforcer le financement de la lutte contre le changement climatique. **Pour les syndicats, il est urgent de procéder à une réforme de l'architecture financière internationale et d'appeler les gouvernements membres du CAD à :**

- **Augmenter l'APD pour atteindre 0,7 % du revenu national brut (RNB)**
Si les données préliminaires de l'APD pour 2022 indiquent une augmentation de 13,6 % des fonds d'aide, ce chiffre ne représente que 0,36 % du RNB combiné des donateurs, soit un peu plus de la moitié du montant de l'aide qui aurait pu être mobilisé si les membres du CAD avaient honoré leurs engagements internationaux. Il est par conséquent urgent d'augmenter la part de l'aide au développement pour atteindre l'objectif de 0,7 % et de veiller à ce que 0,15 à 0,20 % soient alloués aux pays les moins avancés, en privilégiant les subventions plutôt que les prêts.
- **Promouvoir la mobilisation des ressources nationales**
Compte tenu de leur rôle clé dans le financement du développement, et sur la base de l'initiative BEPS, les donateurs du CAD devraient continuer à promouvoir la mobilisation des ressources nationales par le biais d'une fiscalité progressive au niveau national et d'une architecture multilatérale solide et équitable en matière d'impôt sur les sociétés, afin de lutter contre les flux financiers illicites, l'évasion fiscale et le transfert de bénéfices.
- **Assurer la responsabilité du secteur privé dans la coopération au développement et la contribution au travail décent**
Le financement privé mobilisé par le biais de l'APD devrait être aligné sur les ODD et l'ODD 8 en particulier, contribuer à la création d'emplois décents et respectueux du climat et garantir que les travailleurs reçoivent des salaires décents. Il devrait par ailleurs garantir l'application des normes de l'OIT et être régi par les principes de conduite responsable des entreprises et de diligence raisonnable, notamment les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable. Des garanties sociales plus solides sont nécessaires pour soutenir les investissements dans les pays partenaires.
- **Veiller à ce que le financement de la lutte contre le changement climatique soit complémentaire de l'APD**
Compte tenu des besoins considérables en matière de financement climatique et de l'urgence qu'il y a à répondre à la crise climatique simultanément aux crises économiques et sociales, le financement climatique devrait être complémentaire à l'APD afin d'éviter que d'importantes priorités ne soient laissées de côté ; en outre, le financement climatique ne devrait pas aggraver l'endettement des pays.
- **Allègement et annulation de la dette**
Les mesures limitées et inadéquates prises par les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales, conjuguées à des politiques budgétaires et monétaires restrictives et à l'augmentation des taux d'intérêt

dans les pays développés, ont fait grimper en flèche le coût des emprunts pour les pays en développement, mettant en péril les dépenses de développement destinées à la réalisation des ODD et aggravant la crise de la dette. Les membres du CAD doivent répondre d'urgence à cette crise en accordant un allègement de la dette aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et une annulation de la dette pour ceux qui en ont un besoin urgent, avec pour seule condition l'investissement dans les ODD. Dans un contexte d'endettement croissant, l'octroi d'une aide sous forme de subventions devrait être privilégié par rapport aux prêts afin d'éviter d'alourdir encore le fardeau de la dette. Les syndicats demandent instamment aux membres du CAD de soutenir une réforme ambitieuse des systèmes financiers internationaux afin de répondre aux impératifs de développement des pays et de faire face à l'urgence climatique.

L'extension des partenariats et de la portée du CAD

Le contexte géopolitique fragile dans lequel nous vivons exige une cohésion sociale accrue et un approfondissement de la démocratie par l'instauration de la confiance, le renforcement de la solidarité, l'inclusion, l'appropriation démocratique, la transparence et la responsabilité.

Soutenir la participation démocratique des travailleurs aux économies et aux sociétés est essentiel pour renforcer la cohésion sociale et construire des démocraties plus solides. La bonne gouvernance implique un **soutien résolu en faveur du dialogue social dans la coopération au développement, lequel doit se refléter à la fois dans les pays donateurs et les pays partenaires et à tous les niveaux, depuis la politique jusqu'aux programmes**. La participation des travailleurs suppose la création d'un environnement propice à l'exercice du mandat des syndicats, ce pour quoi il sera fondamental de faire respecter les droits de liberté syndicale et de négociation collective ainsi que le droit d'organisation tels qu'ils sont énoncés dans les conventions 87 et 98 de l'OIT (tel que le souligne la recommandation du CAD relative aux moyens d'action de la société civile).

Par conséquent, les syndicats invitent instamment les membres du CAD à réaffirmer leur engagement à l'égard de ces principes en tant que valeurs fondamentales, et à inclure une référence spécifique au rôle de ces instruments dans la promotion de la démocratie et du développement durable.